



Bulletin Municipal n° 19
Numéro juillet 2023

Mairie de Chilhac 43380
Tel : 04.71.77.41.71
contact@chilhac.fr
www.chilhac.fr



Chères Chilhacoises, chers Chilhacois,

En ce tout début d'été 2023, voici donc notre bulletin municipal. Il est riche d'informations diverses sur les différents dossiers sur lesquels le conseil municipal s'est penché au cours de l'hiver et du printemps. Il est issu d'un travail largement collectif. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Les pluies de printemps sont finalement venues et ont permis à la végétation de repartir un peu. Les cumuls et l'étalement des pluies sur les mois de mai et de juin, même si cela n'est pas assez, sont quand même un mieux par rapport aux fortes inquiétudes du début de l'année. Le niveau de remplissage du barrage de Naussac permettra probablement un soutien du débit de l'Allier cet été. Cela ouvre, si besoin, la possibilité du recours à l'irrigation pour les agriculteurs, mais également assure les usages récréatifs de la rivière. Ne doutons pas cependant que la problématique de la disponibilité en eau et de son partage continuera à se poser dans les années à venir et donc les nécessaires économies.

Comme vous le savez très probablement, Véronique Brissaud a quitté fin mai le village vacances après avoir travaillé et géré celui-ci durant six années. Nous lui souhaitons plein de réussites dans ses nouvelles activités. Cet hiver, une commission issue du conseil municipal s'est attelée au recrutement d'un nouveau gestionnaire. Après un processus relativement long et très ouvert, c'est Jocelyn Crespy qui a été recruté sur cette mission d'importance à Chilhac. Il se présentera plus avant dans ce bulletin. Vous le croiserez souvent dans nos rues et ruelles, sur le camping ou encore au musée. Réservez-lui le meilleur accueil !

Une large série d'animations diverses est prévue pour cet été en lien avec le village vacances, par des initiatives individuelles et bien entendu par le comité des fêtes de Chilhac. La commune vient en soutien au montage de ces animations. Ces activités originales sont ouvertes et très souvent gratuites. Le marché d'été, dès le 5 juillet, se réinstalle également les mercredis soir Place de Lachaud avec une offre élargie. Alors n'hésitez pas à venir participer, écouter, déguster... selon vos goûts et vos envies.

Je ne voudrais pas finir ces quelques mots d'éditorial sans souhaiter une très grande bienvenue à trois nouveaux petits Chilhacois : Thibault, Camille et Léo. Ils sont arrivés en ce début d'année apporter du bonheur à leurs parents bien sûr, mais également un beau rayon de soleil à Chilhac. Nous leur souhaitons le meilleur pour cet été et bien au-delà une jeunesse merveilleuse, comme à tous les jeunes et adolescents du village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été en famille, avec des amis ou tout simplement.

Michel Beckert
Maire de Chilhac

PS : Pour continuer d'échanger sur Chilhac, et sur ce qui vous intéresse, vous préoccupe : Nous vous proposons une réunion publique avec le conseil municipal, suivie d'un apéritif
Jeudi 27 juillet à 18h30 / Salle de l'école des sœurs



L'AGENDA :

Retrouvez les infos des événements sur Chilhac, à l'affichage sur les panneaux municipaux, au Bistrottablepicerie « l'Embuscade », à l'accueil du village de vacances, ou sur le panneau « **festivités** » à l'entrée du parking de l'aire de jeux.

AU FIL DE L'ÉTÉ :

Animations au musée
Info + résa : 04.71.77.47.26

DU 05/07 AU 23/08 TOUS LES
MERCREDIS
Marchés du soir à partir de 18h

DU 17/07 AU 23/07 A L'ÉCOLE
DES SOEURS
exposition par *l'art en Sort*

DU 22/07 AU 27/08 AU
CAMPING samedis midi & soir +
les dimanches midi
Restaurant mobile le Vin à
l'heure

LES 16/07 + 30/07 + 13/08 AU
CAMPING
Pizzas du Petit Qui Gnon dès
18H30

LES MARDIS SOIR DE L'ÉTÉ
DE 18H À 19H30
Yoga au camping

+ Des spectacles en soirée
organisés par le Bistro - table -
epicerie *l'Embuscade*
+ Des animations familiales
réalisées par l'association
Les Pieds à Terre (orpaillage,
découvertes en nature, ...)

JUILLET

05/07 : À 20H À L'EGLISE
Concert de *la ruche baroque*

09/07 : À 18H AU CAMPING
Contes enforestés : fable
écologique familiale

10/07 : À 20H15
Les demoiselles de la nuit :
animation chauve-souris
(organisé par le SMAT)

13/07 : À 20H À L'EGLISE
Capriccio Consort : concert

16/07 : À 18H AU CAMPING
Animation musicale

17/07 : 10H-12H AU CAMPING
Atelier initiation au cirque avec la
Cie Au clair de la bulle
18H AU CAMPING
Spectacle

18/07 : À 20H45 À L'ÉCOLE
DES SOEURS
Conférence sur les premiers pas
de l'évolution humaine en lien
avec les fouilles
paléontologiques de Chilhac par
Gildas Merceron

19/07 : 10H-12H30
Rando "bique-bag" (rando avec
les boucs)
Résa au 06.07.28.96.34

21/07 : À 18H À L'ÉCOLE DES
SOEURS
Conférence-lecture de Jean
Roux sur le poète occitan Henri
Gilbert

21/07 : À 20H30 AU BORD DE
L'ALLIER
Bal trad' organisé par *Chilhac
médiéval*

25/07 : (horaire et lieu à définir)
Théâtre avec *la Cie du Double*
(spectacle CCAS)

**27/07 À 18H30 À L'ÉCOLE DES
SŒURS**
Réunion publique + Apéro

29/07 : FETE D'ETE AU BORD
DE L'ALLIER
19H Repas puis feu d'artifice et
bal
30/07 : exposition de véhicules
anciens et autres animations

AOÛT

01/08 : AU CAMPING (horaire à
définir...)
Atelier initiation au cirque avec la
Cie Au clair de la bulle
21h : Spectacle autour de l'art du
feu en soirée au camping

07/08 : À L'EGLISE (horaire à
définir)
Concert de *l'harmonie de
Cournon*

08/08 : À 18H AU CAMPING
Concert des *frères Bumpkins*
Duo de musique irlandaise

09/08 : 17H30 PLACE DE
LACHAUD
Marché en musique

11/08 : (horaire et lieu à définir)
La tournée en tracteur du mange
minutes : spectacle itinérant

19/08 : À PARTIR DE 16H30 À
VACHER EN AMONT DU
CAMPING
Festeenart : concert, ateliers,
jeux... festival organisé par les
jeunes des Pieds à Terre

18/08 : À L'EGLISE (horaire à
définir)
Concert

23/08 : 10H-12H AU CAMPING
Atelier initiation au cirque avec la
Cie Les vieilles grues sauvages

23/08 : À 17H AU CAMPING
Spectacle : La piste aux étoiles
des sœurs Strogonov

25/08 : (horaire et lieu à définir)
Concert : Ali Dogan Gönültas
Trio (Turquie) (spectacle CCAS)

SEPTEMBRE

10/09 MIDI À L'ÉCOLE DES
SŒURS
Repas offert par le comité des
fêtes à tous les Chilhacois

DU 12/09 AU 16/09
Stage pierre sèche
Info + résa : 04.66.32.58.47

DECEMBRE

17/12 Repas des aînés
+ Noël des enfants

Vie pratique

Secrétariat de Mairie horaires d'ouverture au public

Mercredis de 14h à 17h

Vendredis de 9h à 15h30

Tel : 04.71.77.41.71

contact@chilhac.fr

Si les volets de la mairie sont fermés,
cela signifie que la mairie est fermée...

Suivez l'actualité du village sur :

Le site : vacances-chilhac.fr

le blog : chilhacnotrevillage.blogspot.com

la page facebook : JeResteàChilhac

L'application : PanneauPocket

Le point Sictom :

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis semaines paires. Le ramassage des bacs de tri sélectif a lieu tous les jeudis de semaines impaires. Du 22 juin au 31 août, une collecte supplémentaire des ordures ménagère est en place tous les jeudis.

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le SICTOM au : 04.71.50.32.92, afin de réadapter leurs contenances.

Commerces - Boutiques

L'embuscade (bar/tabac/épicerie/restauration)

Du 4/07 au 20/08 : ouvert du mardi au dimanche de 8h30 à 14h30 et de 16h30 à 22h max.

Hors saison estivale : ouvert mardi - mercredi - vendredi - samedi de 9h à 14h30 et de 16h30 à 20h ;
jeudi et dimanche de 9h à 14h30. Contact au 04.71.77.22.03

À la renommée du bon fromage : Henri Roland vous attend dans son camion empli de fromages tous les mercredis soir de 16h à 18h devant chez lui rue des remparts ou sur le marché du mercredi soir en été

Les Murcinelles : vente de fromage pur chèvre en fabrication traditionnelle et œufs fermiers de poules en plein air nourries au blé. Vente sur place en bas du village rue du four, sur le passage du GR au-dessus du pont. Ouvert tous les jours de 10h30 à 13h30 sauf imprévu !

Delphine Deberle : éleveuse de chèvres, retrouvez-la les mercredis entre 17h et 18h rue des remparts avec ses fromages ou sur le marché du mercredi soir en été.

Le vin à l'heure : ce restaurant sur roues viendra nous régaler les papilles à la plage de Chilhac. Il sera présent du 22 juillet au 27 août, les samedis midi & soir et les dimanches midi. Réservation au 06.38.05.92.89

Un goût de liberté : pâtisserie - biscuiterie installée rue de la Petz : confitures, jus, chocolats, ainsi que pâtisseries, viennoiseries et brioches sur commande. Contact : 06.50.71.66.01

Jours d'ouverture : du mardi au samedi (les horaires à retrouver sur le facebook Ungout2liberte)

Le Fournil au Poing Levé : Mélissa et Pauline vous accueillent le mardi et jeudi de 14h30 à 16h30. Pain et sablés sur commande : 06.64.64.26.97 (Mélissa) ou 07.83.99.03.43 (Pauline). Accès par l'arrière des tennis.

Arte Vitro : atelier-boutique de l'artisane vitrailliste Mélanie Riondel rue du château. Bijoux, objets de décoration. Ses créations sur son site : <http://www.artevitro.fr>

Se renseigner par téléphone pour les horaires d'ouverture : 06.29.85.56.58

Fée2terre : atelier de céramique artisanale, rue du bac. Contactez Christine Sabatier au 07.81.98.14.10 ou christinesabatier38@gmail.com

Le petit écho du vintage : la petite boutique de Monique ouvre ses portes tout l'été dans l'ancienne boulangerie. Vous serez les bienvenus pour la causette et quelques emplettes de 10h à 12h et de 15h à 19h !

Infos pratiques

URGENCES Santé / Sécurité

Gendarmerie de Lavoûte-Chilhac	04.71.77.40.19
SAMU	15
POMPIERS	18
Numéro d'URGENCE unique européen.....	112
S.O.S. Médecin	04.71.04.33.33

Des défibrillateurs sont en place
- à l'accueil du village vacances
- à l'accueil du camping en saison
- à l'école des sœurs hors saison

Services Divers

ADMR à Lavoûte-Ch. (Assoc. du service à domicile et à la personne)	04.71.77.47.18
Cabinet d'Infirmières à Lavoûte-Ch.....	04.71.77.44.36
Déchetterie à Langeac (Chambaret)	04.71.77.14.44

INFOS URBANISME

- Si vous voyez des lampadaires (éclairage public) qui ne fonctionnent pas correctement (éteints, clignotent ou autre), le signaler en mairie.
- Rappel sur l'urbanisme : toute modification de l'aspect extérieur (même si on refait exactement pareil) nécessite une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie. Pour les réponses, compter deux mois pour une déclaration préalable (changement de volets ou de menuiseries, rénovation de toiture, changement de destination...) et trois mois pour le permis de construire. Il y a un certain nombre de dossiers d'habitants qui n'ont pas respecté ces règles sur Chilhac et la mairie doit en gérer avec eux les conséquences pouvant parfois remettre en cause les travaux qui ont été réalisés.

État civil :



Décès :

- Marie-Rose MAMET (04/04/1936 – 16/05/2023)

Naissances :

- Thibault BARTHOMEUF (22/02/23)
 - Camille GALLET (27/04/23)
 - Léo BOUTHERIN (31/05/23)



Réparations de la fontaine



À l'heure où l'eau devient une ressource de plus en plus rare, avoir dans le village une fontaine qui ne tarit jamais est une chance. Les agriculteurs viennent régulièrement y remplir leurs tonnes à eau pour abreuver le bétail par exemple. Depuis quelques temps cependant il y avait des problèmes d'étanchéité et l'arrivée d'eau posait également problème. Ces deux soucis ont donc été réparés ce printemps et un cerclage neuf a été réalisé afin d'assurer la solidité.

Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai, à l'occasion du 78^e anniversaire de l'armistice, une vingtaine de personnes a assisté à la cérémonie commémorative en hommage aux combattants de la Seconde Guerre Mondiale en présence des pompiers de la caserne de Lavoûte-Chilhac.

Un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.





Infos pratiques

Extension du cimetière

Le cimetière de notre village ne dispose plus aujourd'hui de place pour créer de nouvelles concessions. Nous nous proposons donc de l'étendre dans la petite partie située à droite du portail entre le mur et le terrain de jeu. Certains auront remarqué que des trous y avaient été creusés. Une étude préalable a dû être menée par un hydrogéologue pour rechercher la présence éventuelle d'eau.

Notre idée est de déplacer le champ commun dans cette partie afin de pouvoir en récupérer l'espace à l'intérieur du cimetière. Cet aménagement nécessitera un apport de terre supplémentaire et une clôture délimitant le pourtour.

Cette extension est modeste mais permettra tout de même de couvrir les besoins des années à venir. Sachant que le nombre de personnes souhaitant être incinérées augmente, et que de nombreuses familles disposent de caveaux, cette solution nous est apparue comme suffisante.

Ces travaux d'extension devraient être réalisés à la fin de 2023 ou au début de 2024



Une première extension de parkings

L'été revient et avec lui un afflux de touristes dans la vallée et plus particulièrement à Chilhac. Parfois l'afflux de voitures individuelles conduit à certaines difficultés rencontrées pour trouver une place pour stationner. Conscient de ces difficultés, le conseil municipal s'est préoccupé, dans le projet global d'aménagement du bourg, d'apporter quelques éléments de réponses tout en étant réaliste que Chilhac n'a jamais été et ne sera jamais conçu pour la voiture. Il est donc illusoire de penser que chacun puisse stationner devant sa maison sur l'espace public qui, par nature, doit être partagé.



Dans des travaux que la commune vient d'engager, et avant le 14 juillet, l'entreprise Bâtir a prévu d'intervenir sur le long du parking de la fontaine. Le chemin qui conduit aux terrains qu'ils ont acquis récemment (derrière les zones de stockage), sera empierré. Ceci permettra donc aux engins d'y accéder pour y stationner. L'emplacement (voir photo) où parfois un camion de l'entreprise et une remorque stationnent depuis quelques temps, sera donc libéré et réaménagé en parking pour 6 à 7 nouvelles places matérialisées. Par ailleurs, la reprise de l'entrée du parking actuel devrait permettre de créer 2 à 3 autres places. L'ensemble des travaux représente une dépense de l'ordre de 5 000 € pour le compte de la commune et un investissement de même volume pour l'entreprise.

Les surfaces de parking reprises ne seront pas imperméabilisées mais travaillées avec un revêtement en concassé.

Ces nouvelles places devraient permettre principalement aux touristes mais aussi aux résidents des gîtes de trouver un peu plus de capacité de stationnement et donc faire un peu baisser la pression dans le bourg. Nous réfléchissons actuellement à générer d'autres places plus orientées à destination des résidents permanents et occasionnels. Ces esquisses de projets vous seront également présentées sous peu.

Sur la gestion des espaces de stationnement à la plage et au camping pour la saison d'été

À la satisfaction des baigneurs et des familles accompagnées de jeunes enfants venues passer un moment de quiétude à la plage de Chilhac, nous avons l'an dernier, sur les mois de juillet et d'août, neutralisé une zone en aval du camping en y interdisant le stationnement des voitures individuelles. Ayant eu des retours positifs sur cette organisation, cette expérience sera donc reconduite et accompagnée comme il se doit d'un arrêté municipal interdisant de stationner dans cette zone matérialisée. Cette obligation s'imposera donc à tous du 1^{er} juillet au 31 août.



Infos pratiques

Il est par ailleurs rappelé que le stationnement sur le terrain de camping est réservé strictement aux campeurs. La voiture de service de la commune pourra être amenée à y stationner pour les interventions.

Sur les mois de juillet et d'août, nous aurons également, comme l'an dernier la présence du restaurant ambulant *Le Vin à l'heure* les samedis midi et soir et également le dimanche midi. *Le Petit Qui Gnon* sera lui présent certains dimanches soir pour nous préparer quelques pizzas. Le stationnement de ces véhicules est prévu en proximité et du côté de l'accueil du camping.

Chemin des orgues et murs en pierres sèches

Il y a un an, nous annoncions vouloir organiser une formation aux techniques de construction en pierres sèches à Chilhac. C'est chose faite. Ainsi la première semaine d'avril, 8 stagiaires ont participé à la reconstruction d'un mur de soutènement chemin des orgues. Certains d'entre vous ont déjà pu observer le résultat de ce chantier école.



Ce chantier avait plusieurs objectifs. Premièrement proposer une formation par la pratique. Les stagiaires ont ainsi pu suivre la construction du mur depuis ses fondations jusqu'aux pierres de couronnement qui le chapeautent. Sous l'œil d'Edouard Duterte, formateur au sein de l'*Association des Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches*, ils ont découvert la densité légendaire du basalte et fait de leur mieux pour ajuster petites et grosses pierres, en maniant quelques outils de taille comme la chasse et le poinçon.



Pour la municipalité, l'idée était de continuer la rénovation des cheminements sous la falaise. Ce chantier fait suite à celui réalisé par Gareth Barrett en 2021 ainsi qu'au travail de débroussaillage conduit par Xavier Peyroux et permet de se réapproprier petit à petit ce paysage minéral entre le bas et le haut du village en le mettant en valeur.

Nous avons décidé de commencer par le début du chemin, venant de chez Mme Montpeyroux, en recréant une ancienne terrasse. Les murs avaient presque disparu. Ceci a aussi permis de remettre le chemin en état. L'espace plat nouvellement créé est communal et accessible à tous. Mais l'objectif était aussi de permettre le passage d'une pelle mécanique pour de futurs travaux concernant les murs écroulés ou "malades" qui bordent la suite du chemin.

La satisfaction des stagiaires, et la nôtre quant au résultat, nous laisse espérer pouvoir reconduire ce type d'actions.

Quelques commentaires sur les budgets de Chilhac et leur gestion

À Chilhac, trois budgets sont gérés : celui de l'assainissement, celui du village vacances et celui de la commune. Les recettes et dépenses de chacun de ces budgets doivent s'équilibrer lorsque nous les construisons et les proposons à l'État qui les valide en début d'année. En fin d'année sont établis les comptes administratifs qui recensent tous les mouvements financiers (sur le fonctionnement et l'investissement) et qui doivent être acceptés et validés par les membres du conseil municipal. Le maire ne prend pas part à ce vote.

Sur les budgets assainissement et village vacances, on peut réaliser sur une année particulière un excédent ou un déficit. Les déficits réalisés sur ces budgets doivent être impérativement corrigés par de l'argent en provenance du budget de la commune. Sur le budget de la commune, nous n'avons pas le droit de générer du déficit. À l'opposé, si sur les budgets assainissement et village vacances on ne dépense pas tout ce qui avait été positionné, ou si les recettes sont supérieures aux dépenses, ce surplus ne revient pas au budget de la commune. Il est reporté obligatoirement sur ces budgets spécifiques d'année en année. Sur le budget de la commune, si un excédent de recettes est réalisé en fin d'année, il est alors reporté pour l'année suivante.



Infos pratiques

Le premier tableau présente les comptes administratifs de l'année 2022, ceci pour les trois budgets et pour le fonctionnement et l'investissement.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

(résultats de clôture)

BUDGET		DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
COMMUNE	Fonctionnement	239 914,71 €	354 459,87 €	114 545,16 €
	Investissement	169 389,43 €	155 135,81 €	- 14 253,62 €
	Total	409 304,14 €	509 595,68 €	100 291,54 €
VV	Fonctionnement	135 594,46 €	211 334,46 €	75 740,00 €
	Investissement	65 922,26 €	34 499,50 €	- 31 422,76 €
	Total	201 516,72 €	245 833,96 €	44 317,24 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	26 285,41 €	19 940,32 €	- 6 345,09 €
	Investissement	12 446,82 €	48 876,28 €	36 429,46 €
	Total	38 732,23 €	68 816,60 €	30 084,37 €

Le budget de la commune présente un excédent de recettes car nous avons limité les dépenses. Les investissements représentent un solde négatif en raison principalement du retard à la rentrée des subventions sur les travaux conduits antérieurement. Ce solde positif est reporté au budget de la commune pour 2023.

Le budget du village vacances présente pour l'investissement un solde assez négatif à hauteur de 31 422 €. Cela résulte principalement du remboursement des emprunts réalisés voici plus de dix ans pour la rénovation. La gestion des gîtes a donné un résultat positif de 75 740 €, conséquence d'une gestion assez serrée. Elle a permis d'obtenir un excédent reporté en 2023 sur ce budget.

Le budget de l'assainissement, présente un solde négatif de fonctionnement à - 6 345 €. Ce solde négatif est en partie la conséquence du faible niveau des taxes sur l'assainissement. Les taxes actuelles ne permettent pas d'équilibrer ce poste face aux dépenses d'entretien de la station d'épuration ou du réseau. Sur l'investissement un solde positif de 36 429 € est positionné. Ce solde doit nous permettre à terme de rénover le réseau du faubourg qui reste à reprendre. Ce solde positif est reporté pour 2023 sur ce budget.

Le deuxième tableau présente les budgets primitifs pour 2023 avec des dépenses et des recettes prévisionnelles équilibrées, ceci est une obligation. Ce projet de budget, présenté par le maire est voté au conseil municipal.

BUDGETS PRIMITIFS 2023

(prévisions budgétaires)

	DÉPENSES ET RECETTES ÉQUILIBRÉES	
COMMUNE	Fonctionnement	404 155,16 €
	Investissement	102 790,58 €
VV	Fonctionnement	221 817,24 €
	Investissement	90 361,98 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	34 073,14 €
	Investissement	48 794,46 €

Sur le fonctionnement :

Concernant les principales recettes, on peut lister pour la commune (les dotations de l'État, les impôts, les locations du parc immobilier communal, les locations du camping et des salles communales...), pour le village vacances (les locations des gîtes, la vente de produits dérivés...) et pour l'assainissement (la collecte des taxes).

Concernant les principales dépenses on peut lister : pour la commune (l'entretien du village, l'entretien du musée et du camping, l'énergie, les salaires des agents communaux...), pour le village vacances (l'entretien des gîtes, l'énergie, les salaires des employés et saisonniers...), pour l'assainissement (l'entretien de la station d'épuration et une partie des salaires de l'agent communal au prorata du temps passé...).



Infos pratiques

Sur les investissements à réaliser en 2023 il s'agira :

Pour le budget communal de prendre en compte la restauration de certains murs écoulés, d'agrandir et aménager un parking, de rembourser des capitaux des emprunts consentis sur la rénovation du village, de participer au fonds façades, ...

Pour le budget du village de vacances de continuer à rembourser les emprunts consentis sur sa rénovation, de contribuer à la mise à neuf de quelques matériels électroménagers, de contribuer à son entretien général ...

Pour le budget de l'assainissement, de continuer à rembourser des emprunts consentis sur la rénovation du réseau du bourg...

Le troisième tableau présente le positionnement et l'évolution de la fiscalité à Chilhac.

TAUX FISCALITÉ

	TAUX 2022	TAUX 2023	HAUSSE	TAUX MOYENS COMMUNAUX	
				NATIONAL	DÉPARTEMENTAL
Taxe foncière bâti	29,98	30,98	3,34%	38,28	42,10
Taxe foncière non bâti	42,12	43,12	2,37%	50,44	73,18
Taxe d'habitation	7,56	7,80	3,17%	22,98	19,88

Trois taxes principales sont recouvertes. La taxe sur le foncier bâti qui est payée par chaque propriétaire, la taxe sur le foncier non bâti qui touche principalement les agriculteurs, et la taxe d'habitation qui n'est plus payée que par les propriétaires des résidences secondaires. Pour des raisons historiques, à Chilhac les taux d'imposition sont faibles en regard de ceux positionnés au niveau départemental et national.

Les taux s'appliquent à ce que l'on appelle la valeur locative des biens qui est évaluée par l'État sur la base du niveau de confort des logements ou sur les surfaces et potentiels de culture des parcelles cultivables. L'État réévalue pour sa part, sur la base de l'inflation, la valeur locative des biens d'une année sur l'autre. La commune a la responsabilité de voter le niveau des taxes à appliquer.

Le conseil municipal dans sa délibération n° 2023/04/13 du 06 avril 2023 a décidé d'augmenter légèrement le niveau de ces taxes. Une règle particulière de l'État impose de relever conjointement les trois niveaux de taxes. L'élévation votée de ces niveaux de taxe, selon l'estimation fournie par les services des impôts, permettra de collecter via l'impôt de l'ordre de 3 000 à 3 500 € supplémentaires. Cela permettra de couvrir les intérêts annuels des prêts à consentir pour finir de rénover le bourg et de conserver notre capacité d'intervention au service du collectif.

Rapporté aux 245 logements enregistrés sur la commune, cela représente une augmentation en moyenne de 12 à 14 € par logement. Nous resterons donc à Chilhac avec un niveau d'imposition faible, en comparaison avec les autres villages de la Haute-Loire.

Endettement de la commune :

Pour la réhabilitation des réseaux, le budget assainissement porte jusqu'en 2036 un remboursement annuel à hauteur de 15 125 € en intérêt et capital.

Pour la rénovation des gîtes, le budget du village vacances porte jusqu'à la fin de l'année 2023 un remboursement annuel de 22 889 € et porte, jusque fin 2026, un remboursement annuel de 17 604 € en intérêt et capital.

Pour la rénovation du bourg, tranche 1 et 2, le budget de la commune porte jusqu'en 2034 un remboursement annuel de 21 792 € en intérêt et capital sur deux prêts consentis.

Les montants de ces remboursements doivent être intégrés en priorité aux projets de budgets avant tout autre projet de dépense de la commune (soit en 2023 = 77 410 €). L'endettement global devrait diminuer à partir de 2026 mais spécifiquement sur le village vacances.

Aide aux associations :

Chaque année, les associations dont le siège est à Chilhac font état de demandes pour contribuer à leur fonctionnement. Selon les demandes arrivées en Mairie, le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention de 150 € à l'association de chasse, une subvention de 250 € à l'association des jeunes de Chilhac, une subvention de 150 € au "Club des orgues", une subvention de 600 € au comité des fêtes (incluant la participation de la commune au Noël des enfants) plus une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour contribuer au feu d'artifice, une subvention de 150 € aux "Dames de Chilhac" et une subvention de 150 € à l'association "le tube !".



Infos pratiques

Au-delà de ces aides au fonctionnement des collectifs de Chilhac, nous intervenons également pour soutenir ponctuellement les sorties scolaires, les sapeurs-pompiers, le secours populaire, l'ADMR.... Par ailleurs, la mise à disposition gratuite des salles communales aux associations permet de soutenir leurs activités.

Le recensement, verdict

Nous expliciterons plus avant les résultats lorsque l'INSEE les retournera à la mairie, mais dès à présent, voici en primeur :

- résidences principales : 95
- résidences secondaires : 142 (comprend tous les gîtes)
- logements vacants : 5
- nombre de personnes recensées : 176

Chilhac est concerné par la stratégie nationale des aires protégées de l'État

La Stratégie Nationale des Aires protégées a été adoptée en janvier 2021. Elle repose sur la loi n°2010-788 qui porte un engagement national de protection de l'environnement. Il faut comprendre aujourd'hui environnement au sens général et le législateur, par décret de 2015, a inséré dans le Code de l'Environnement une nouvelle section qui porte sur les mesures de protection des sites d'intérêt géologique : on parle de "géotope".

Pour déterminer les aires à protéger, l'État s'appuie sur un inventaire national géologique, partie de l'inventaire du patrimoine naturel, réalisé sur l'ensemble du territoire national. Les critères de référencement concernent la visibilité internationale, l'intérêt scientifique, pédagogique ou historique, des éléments de rareté de l'objet géologique... C'est le Museum National d'Histoire Naturelle qui, *in fine*, valide la liste proposée.

Parmi les enjeux identifiés en Haute-Loire, la géologie incluant le volcanisme et les couches fossilifères ont été mis en avant. Le site de Chilhac (coulée basaltique des orgues et sites de fouilles paléontologiques) a été identifié comme un des sites remarquables et donc pourrait faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de "géotope".

La Direction Départementale de la Haute Loire est le service instructeur pour l'État. Une présentation générale de la démarche a été réalisée en direction des élus puis en direction des propriétaires des terrains qui sont concernés par le périmètre de protection. Une fois ces consultations réalisées, un projet d'arrêté préfectoral sera rédigé par le service instructeur. Un avis formel des commissions scientifiques nationales est requis comme celui de la commune. Suite à cela, une consultation du public sera lancée. C'est le Préfet qui en fin de processus aura à signer le projet d'arrêté.

Pour Chilhac, sur les questions de géologie, les terrains concernés sont ceux situés en proximité des orgues en bas de la rue de Montferrand ainsi, que ceux situés de l'autre côté de la coulée, c'est-à-dire en-dessous du Ranc. Les surfaces à prendre en compte avoisinent les 7000 m². Les terrains situés sous l'église ne font pas partie de l'aire protégée. Pour la première zone, quelques propriétaires privés d'une part et la commune d'autre part sont concernés. Sur les questions de paléontologie, les terrains concernés sont ceux qui englobent les sites de fouilles de Chilhac 2 et Chilhac 3. Les surfaces à prendre en compte avoisinent 1 ha 70. Ici ce sont principalement des agriculteurs qui sont concernés ainsi que l'association "Les amis de Chilhac", propriétaire d'une des parcelles. L'ensemble des terrains identifiés dans la démarche sont à rapporter aux 410 ha de la commune et certains présentaient déjà de fortes contraintes d'exploitation.

La reconnaissance du "géotope" et sa protection pour les générations à venir induisent des contraintes de gestion. On peut notamment lister l'interdiction faite de prélever des matériaux et des échantillons, ou celle de construire, d'imperméabiliser, de déposer des déchets et ordures, de tracer de nouvelles voies de circulation... Si de nouvelles recherches scientifiques ou investigations devaient être portées dans l'avenir, ce qui peut être souhaitable vu la notoriété et l'intérêt du site, une autorisation préalable serait à obtenir avant toute intervention auprès des services de l'État. L'objet de la protection n'est pas d'entraver le développement toujours possible des connaissances.

Le processus d'identification de l'aire protégée et la production de l'arrêté formalisant le "géotope" pourraient se dérouler fin de 2023, voir le début de 2024.



Infos pratiques

Une réunion de la communauté de communes des rives du Haut-Allier à Chilhac

Le Lundi 19 juin à partir de 10 heures les conseillers (maires et certains conseillers) de la communauté de communes du Haut-Allier se sont réunis à la salle de sœurs pour leur conseil. Les délibérations proposées aux votes touchaient à une très grande diversité de sujets et notamment à des mouvements budgétaires, à la modification des emplois, à la rétrocession de terrains pour le développement et l'accueil d'entreprises, à l'affectation de subventions pour des manifestations culturelles et sportives, ...



Un sujet a cristallisé beaucoup d'interrogations de la part de nombreux conseillers. Il s'agit du transfert de la *compétence eau et assainissement* à la communauté de communes.

Ce transfert est prévu par la loi "Notre". Il n'est pas optionnel mais obligatoire selon le texte de loi actuel. La communauté de communes va lancer un travail d'analyse et d'expertise pour mieux mesurer les conséquences à terme d'un tel transfert sur nos méthodes de travail et organisation en intercommunal.

La réunion s'est clôturée par un repas convivial dans la cour de l'école des sœurs au satisfecit de toutes et tous.

Alti'pop ! Pour financer les projets jeune !

« **Alti pop'** » est un dispositif départemental, qui a pour objectif de susciter, soutenir, développer et faire connaître la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 25 ans résidents du département de la Haute-Loire, quels que soient leurs statuts, leurs situations sociales ou leurs niveaux de qualification.

Il apporte une aide aux projets à fort caractère de proximité, favorisant des actions d'animation locale et de cohésion sociale avec une finalité d'utilité sociale ou d'intérêt général. Cette action propose aux candidats un accompagnement technique et pédagogique, une aide financière jusqu'à 1000 euros, ainsi qu'une journée de valorisation des projets.

La ligue de l'enseignement a été choisie pour le pilotage et l'animation de ce dispositif.

Aloïs Bumb et Carine Maillot sont des personnes référentes sur Chilhac pour l'aide et l'accompagnement des jeunes au montage de leurs projets. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Contact FOL43 : Matthieu Gimenez (04.71.02.53.05 / engagement@fol43.fr)

La fiesta en balade

Dans la continuité de la fiesta des familles organisée par le pôle enfance jeunesse de la communauté de communes des rives du Haut-Allier en 2022 au centre culturel de Langeac, les services petite enfance et enfance jeunesse animent le territoire avec 4 événements saisonniers en direction des familles : la Fiesta part alors en balade sur 4 secteurs de notre territoire.

Ainsi, le 1er avril les familles ont pu fêter le printemps à Salzuit avec des ateliers parents-enfants pour tous les goûts : origami de poissons, maquillage, musique, peinture et balade nature contée.

Le 21 juin, c'est l'été qu'elles ont fêté en famille au pôle enfance jeunesse avec la fabrication de bombes à graines, de la danse, de la musique, de la peinture, et des histoires animées dans le jardin du Val Fleuri.

Les prochaines dates à inscrire dès maintenant dans vos agendas :

Mercredi 20 septembre : fête de l'automne entre Lavoûte-Chilhac et Aubazat, au cours de laquelle les familles auront l'occasion de découvrir : la maison des oiseaux avec des ateliers d'orpaillage et d'empreintes d'animaux, l'histoire de la vigne, la lutherie sauvage et de partir en rando-boucs construire une cabane à Aubazat pour écouter le fameux brame du cerf !

Samedi 16 décembre, c'est l'hiver que l'on fêtera à Saugues pour préparer les fêtes avec la confection de décorations en laine feutrée et d'autres surprises en cours de construction...

Toutes ces animations sont soutenues par la CAF et la MSA dans le cadre du dispositif des REAAP.



La rubrique des habitants

Nouveaux habitants

Elisabeth et Michel Simonet : « 2023 est une année importante pour nous, car nous allons fêter nos 50 ans de mariage, célébré à Chilhac le 4 août 1973, et installer notre résidence principale dans ce charmant petit village après 50 années passées en région parisienne »

Bienvenue !

« Bonjour à toutes et à tous,

Bien qu'arrivé à Chilhac depuis bientôt 10 ans chez Michel Moranne, je m'installe un peu plus au village depuis début avril. Certains ne me connaissent pas beaucoup, me voient aller et venir.

Je suis artisan de la pierre et me déplace beaucoup pour mon travail. Mais mon cœur est à Chilhac et je suis heureux d'avoir pu trouver enfin un endroit où poser mes valises rue des vigneron.

Au plaisir de rencontrer celles et ceux que je ne connais pas encore.

Edouard Duterte »

Le Petit Qui Gnon

Le Petit Qui Gnon sera de retour cet été sur les bords de l'Allier ! Le nez au vent, les pieds sur terre, il fera souffler sur vos papilles les odeurs alléchantes des pizzas aux mille couleurs ! Les pizzas, on le sait, mènent depuis des siècles une lutte acharnée contre la nostalgie du dimanche soir. Ensemble reprenons le flambeau au côté du soleil couchant, des poivrons, lardons, tomates, courgettes et autres auberginettes... sans oublier de nous associer les bonnes grâces des Cantal, Bleu et autres Saint Nectaire.

Le fournil itinérant du Petit Qui Gnon sera à la plage de Chilhac les dimanches 16 juillet, 30 juillet et 13 août. Il servira ces soirs-là à partir de 18h30 deux ou trois pizzas différentes (selon arrivage) au prix de 10 € l'unité.

Rayures et vitres cassées

Message à la ou les personnes qui s'expriment à travers des rayures sur les voitures ou des vitres cassées :

N'hésitez pas à laisser un mot ou à venir discuter plutôt. Casser du matériel ne permettra pas de régler les problèmes ou les conflits naissants. Face à ce vandalisme, une plainte a été déposée. En espérant que la suite s'annonce différente.

Merci

Hata yoga

Yanette Barabaroux vous propose des cours de yoga collectifs qui allient asanas et pranayama, dans le respect des yama et niyama. Ces cours collectifs, accessibles à tous (débutants ou confirmés), auront lieu au camping de Chilhac tous les mardis de juillet et août, de 18h à 19h30 Tarif : 10 € par personne (minimum 4 personnes par cours). Contact par email seulement : yanooshka@gmail.com

À vos plumes !

Si vous avez envie d'écrire un article dans la « rubrique des habitant.es » du bulletin municipal, n'hésitez pas, écrivez ! Une fois cela fait, déposez votre article dans la boîte aux lettres de la mairie ou dans sa boîte mail contact@chilhac.fr



Vie du village

L'association Helmouth continue

L'association Helmouth, place de Lachaud, continue d'organiser... le "gros chantier" !
les planchers sont tombés,
les toitures démoissées,
les solives, au sec stockées,
les sols récurés, non serpillés...
les dalles... bientôt coulées !!!

Si vous souhaitez être informé des événements à venir, et que vous êtes des utilisatrices de facebook, nous vous invitons à nous suivre à l'adresse suivante :
<https://www.facebook.com/people/Helmouth/100089268109903/>

En parallèle des travaux, nous accueillons d'ores et déjà différentes manifestations : des soirées jeux, une chorale, des réunions, des ateliers d'écriture, et la friperie !

La Friperie & le salon de thé

Jusque-là, c'était les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois
En juillet/août, la friperie sera ouverte tous les mercredis en parallèle du marché.

Les soirées jeux :

Les lundis soir, dès 19h, vous pouvez venir boire un verre et trouver des camarades de jeux (tarot, belote, fléchettes, coinche et autre jeux...).
Il suffit d'adhérer à l'association *Helmouth*. Possibilité de venir emprunter les jeux de société de l'association *Pas d'triche patte d'oie* présents sur place.

Grâce au détecteur de métaux d'un illustre inconnu, un Louis en cuivre a été retrouvé dans le sol sablonneux !

L'équipe du village

Depuis le 1^{er} juin et le départ de Véronique Brissaud, Jocelyn Crespy s'occupe de la gestion du village vacances, du camping, du musée et de quelques tâches annexes liées entre autres à l'animation de la commune.

À son arrivée un mois auparavant, il a pu prendre connaissance de l'ampleur de sa mission au côté de Véronique qui est restée quelques jours par semaine pour le guider dans ses premiers pas au sein de notre collectivité.

Originaire de la commune de Landos pour laquelle il a travaillé pendant 20 ans, Jocelyn occupait des fonctions assez similaires en gérant le gîte d'étape, la vie culturelle, associative et apportant son soutien au secrétariat.

Il est secondé par Marion Vignal et Jérôme Pruvot qui sont plus particulièrement détachés à l'entretien et la maintenance des locaux à temps partiel, sans oublier les interventions ponctuelles de Thierry Saint dans les périodes de fréquentations importantes.

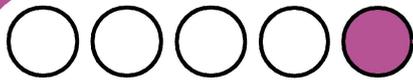
L'équipe sera complétée en juillet et en août par des saisonniers, qui graviteront autour du camping, du village vacances et du musée et à qui la commune a proposé des temps partiels d'une dizaine d'heures hebdomadaire.

L'activité touristique de Chilhac s'est considérablement développée depuis 5 ans et l'investissement de Véronique ; les retours positifs de ceux qui nous ont fait le plaisir d'y séjourner ne peuvent que perdurer si la commune se donne les moyens de poursuivre sur cette voie, alors nous souhaitons d'ores et déjà une belle saison pour ces deux mois d'été à Ariane Rome, Elyna Wintz, Gwen Delassise, Lucie Staszak, Nicolas Wojtowicz, Shaïma Tavernier et Vincent Portal et merci du bon accueil que vous leur réserverez quand vous aurez l'occasion de les croiser au détour de nos ruelles, à proximité de la plage ou lors d'une visite de notre musée de la paléontologie.

À notre plus sobre des piliers de comptoirs, on remercie encore et toujours Christel Portal.

À nos porte-outils ambulants, un grand merci à Xavier Peyroux secondé par Fabrice Limagne pour l'été.





Les Pieds à Terre

les
Pieds
à terre

Vie du village

Formation BAFA à Chilhac

Pendant les vacances de printemps, vous avez peut-être pu apercevoir une belle bande de joyeux jeunes adultes arpenter les rues de Chilhac, en journée mais aussi en soirée... Ces 32 jeunes étaient venus passer leur première étape du BAFA (*diplôme permettant de devenir animateur pour les enfants*) dans notre beau village, et ont été charmés ! Nous remercions tous les habitants pour leur compréhension et leur sourire quand ils ont croisé ces jeunes déguisés prêts à animer leurs jeux dans les rues du village durant ces 8 jours. Et ce n'est pas fini ! Début juillet et fin août, d'autres auront le plaisir de découvrir le village dans ses habits d'été, et seront charmés à leur tour.

Nous finirons en vous rapportant ces mots, entendus d'une jeune au cours du stage : "je ne m'attendais pas à ce que le village soit si beau, on a l'impression d'être dans une bulle de bonheur quand on est ici".

Cabane de vigne rénovée

Si vous vous promenez entre Le Chambon et Truchon, observez sur le chemin, vous allez apercevoir une cabane rénovée : La Panache. Plusieurs groupes d'ados ont travaillé sur le chantier pour nettoyer l'espace, refaire le toit et des joints en terre et aménager un peu l'intérieur.



19 août 2023 : festival organisé à Base Allier

Pour clôturer l'été, les ados vous réservent un événement exceptionnel ! Le festival festeen'art, qui se déroulera le 19 août, réservez la date ! Ils vous proposent de 16h30 à 01h00 sept concerts variés : pop, rap, rock, une introduction aux graffs, un ventrigrisse, des stands de jeunes ayant des projets. Entrée 5 €, ouvert à tous.



Cet été à Base Allier

À Vacher, en amont du camping, se dérouleront du 8 juillet au 15 août une dizaine de séjours pour les enfants de 4 à 17 ans et des activités à la semaine, sans nuitée. Vous recherchez des idées d'activités pour vos enfants ou petits-enfants ? Plus d'infos sur notre site, par téléphone ou en venant nous voir au bureau (rue du château).

Les Tisseurs de mots

Comme l'année dernière, Chilhac accueillera de nouveau les Tisseurs de Mots pour leur Festival en juin 2024. Ils ont commencé à préparer cette rencontre et plusieurs commissions sont déjà au travail. Comme cet événement s'accompagnera d'une décoration dans le village, un groupe de cinq membres des Tisseurs a commencé, avec une ébauche de projet, à s'en occuper.

Mais les Tisseurs aimeraient beaucoup que les personnes de Chilhac que cela intéresse les rejoignent, avec leurs idées, pour participer à cette décoration.

Les membres de la « Commission décoration » se réuniront le 30 septembre à 14h à la bibliothèque municipale de Chilhac et vous invitent à les y rejoindre.

Contact, pour d'éventuelles questions à poser, ou pour plus de précisions : secretariat.tisseurs@orange.fr et les Tisseurs vous répondront.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est située dans le bâtiment d'accueil du village de vacances. Elle est ouverte à tous et sans abonnement. Le fonds est très riche et il est possible de commander des ouvrages à la médiathèque départementale par la navette qui passe toutes les 3 semaines.

La valise des nouveautés de la communauté de communes (sélection de 30 ouvrages primés en 2022) est à notre disposition pour tout l'été.

La bibliothèque est en libre accès dès que l'accueil est ouvert et des bénévoles y assurent des permanences les mercredis de 17 à 18h.



Association Chilhac médiéval

Cette année, le vendredi 21 juillet, aidée par le Comité des fêtes, l'association va organiser un bal trad' à la dalle, au bord de l'Allier, de 20h30 à minuit. Les groupes *Drau* et *Derrière chez nous* animeront la soirée.

Cette soirée conclura une journée organisée par l'association Contes de traverse.

Le matin, Séverine Sarrias mènera un atelier contes avec parents et enfants.

À 18h, rdv à l'école des sœurs pour participer à une conférence-lecture de Jean Roux sur Henri Gilbert, poète occitan originaire de Chilhac. Suivra une déambulation dans le village avec lectures de textes d'Henri Gilbert en français et en occitan ponctuée d'interventions musicales de Jean-Louis Deygas.

Les dames de Chilhac

Notre saison d'activité a commencé en septembre 2022 pour se terminer en juin 2023.

Petit rappel 2022 :

- septembre : visite expo Picasso à Brioude
- octobre : puces des couturières
- novembre : atelier cuisine
- décembre : atelier pliage de livres



En 2023 :

- janvier : atelier caramel beurre salé avec Christine Saint, galette des rois et bilan de l'année 2022
- février : atelier crochet et travaux d'aiguilles avec Huguette, Janine, Christiane, Marie-Hélène, Annie, Christine et Monique
- mars : atelier pliage de livres et fleurs en papier pour la préparation de notre expo florale de mai
- avril : atelier poterie chez Christine Sabatier
- mai : exposition florale et atelier Raku de notre poterie du mois d'avril
- juin : visite du moulin Richard de bas et du jardin pour la terre à Arlanc



Par ailleurs, nous avons participé aux Journées Européennes des Métiers d'Art ainsi qu'à la nuit des musées par la confection et la vente de crêpes. Nos rencontres reprendront en septembre avec la visite de l'exposition au Doyenné à Brioude d'Ernest Pignon-Ernest suivi des « Puces des couturières ».

Si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous au 07.82.95.81.59 ou au 06.43.57.60.12

Bonnes vacances





Comité des fêtes

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe lors de l'assemblée générale mais vous pouvez proposer une aide ponctuelle lors des manifestations à venir ou de leur préparation.

Samedi 20 mai, malgré la météo menaçante, une quarantaine d'exposants sur une centaine d'emplacements ont déballé leurs objets anciens, vêtements, vaisselle...

Pour sa 23^e édition, cet événement a encore permis de faire découvrir le village, d'y apporter un peu d'animation dans les rues et des clients nouveaux ont découvert les commerces avec plaisir à l'heure du repas !

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous :

- les 29 et 30 juillet pour la fête d'été au bord de l'Allier : repas, feu d'artifice et bal le samedi soir. Exposition de véhicules anciens et animations le dimanche (programme détaillé en temps voulu)
- le 9 août à l'occasion du "marché en musique"
- le 10 septembre pour le repas offert aux Chilhacois
- le 17 décembre pour le Noël des enfants

Les jeunes de Chilhac

Les jeunes de Chilhac remercient les Chilhacois pour leur accueil à l'occasion des traditionnelles « aubades » lors de la fête de la St Jean.

Journées Européennes des Métiers d'Art

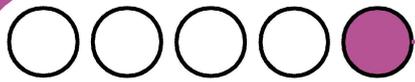
Chilhac a accueilli pour la 2^e année consécutive les Journées Européennes des Métiers d'Art.

Le 31 mars, environ 200 élèves de primaire et de collège de la communauté de communes accompagnés de leurs enseignants et guidés par Marilyne Avont du Pays d'art et d'histoire ont pu découvrir de nouveaux métiers, questionner les artisans...

Les 1^{er} et 2 avril, ce sont environ 500 personnes qui ont déambulé dans le village pour se rendre d'une salle à l'autre. Ils ont par la même occasion pu découvrir le village, son histoire et ses commerces.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain





Vie du village

L'équipe du village vacances, du musée et du camping !



Nicolas



Shaïma



Ariane



Elyna



Jérôme

Marion

Jocelyn



Thierry



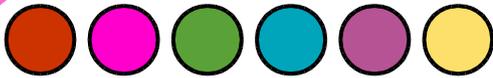
Vincent



Lucie



Gwenn



Le coin remue-méninges



**Conseillères,
conseillers
Schtroumpf !**



Sujet hautement sensible,
aujourd'hui, il nous faut décider du
montant des schtroumpfs foncières
et d'habitations à faire payer à nos
habitant.es !



Augmenter les schtroumpfs !
Je suis évidemment contre,
Dans quel but ? On
schtroumpfe déjà bien assez
d'argent comme ça !



Et si je vous dit que
pour la schtroumpf
foncière bâtie, nous
sommes à 29,98 %...

...Alors que la moyenne
départementale des
communes est à
42,10 %



On peut pas augmenter les
schtroumpfs si on a promis
dans la profession de
schtroumpf de pas le faire !

C'est vrai que ça
schtroumpferait une sacrée
entrée dans le budget de la
commune si on s'ajustait
aux communes voisines



Mais on se
schtroumpferait
tous les
habitants à
dos !



Eh là ! On voit bien ici
que c'est ceux qui ne
sont pas propriétaires
qui votent pour une
augmentation des
schtroumpfs...



**Oui, eh bien si tu nous en
schtroumpfais du terrain, moi
aussi je serais propriétaire !
SCHTROUMPF A LA FIN !**



Moi je vais
schtroumpfer la
profession de
schtroumpf...
...Parce que si on a
pas promis, je vote
pour schtroumpfer
plein pot !!

Moi, je vote contre,
parce que si le budget
schtroumpfe rond,
c'est que y a pas
besoin d'augmenter, et
que...

Moi j'aime
pas avoir
un avis,
alors je
schtroumpfe
ni pour
ni contre

Moi je vais appeler
schtroumpf qui est pas
là pour avoir son avis



Quelques minutes plus tard...

Non, parce qu'après, si c'est pour
payer des artistes à faire des spectacles !
Et puis ça sert à quoi la culture, oui parce
que...

PIF



Encore un peu plus tard...
le débat s'apaise

**Moi je vote
Schtroumpf**

Moi,
j'aime pas
augmenter les
schtroumpfs...

... parce que la municipalité a plein de
foncier, et quand elle augmente les
schtroumpfs, elle doit elle-même
schtroumpfer plus cher...